

# ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

MNH  
MNH PRÉVOYANCE

24 et 25  
JUIN



**RÉUNIONS EN VISIOCONFÉRENCE**  
**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS**

# 2021-2025 : LE PLAN DE (RE)CONQUÊTE ET DE FIDÉLISATION

## INTRODUCTION

La situation sanitaire a, une nouvelle fois, imposé aux délégués de se réunir en visioconférence pour les assemblées générales de la MNH et de MNH Prévoyance, qui se sont tenues les jeudi 24 et vendredi 25 juin 2021.

Les taux de participation sont les suivants :

- 52,5 % pour les délégués MNH,
- 55,4 % pour les délégués MNH Prévoyance

Les modalités de vote ont dû être adaptées et étaient dissociées du temps des échanges. Chaque porteur de voix était ainsi appelé à faire connaître ses choix par l'intermédiaire de la plateforme en ligne Gedivote.

Les délégués disposaient néanmoins de la possibilité de prendre la parole à l'issue de chaque présentation de rapports, et ce afin de favoriser le débat démocratique comme cela se pratique habituellement lors des Assemblées générales en présentiel. Les délégués étaient invités à signaler leur demande d'intervention par l'intermédiaire de la messagerie instantanée de l'application de visioconférence.

A l'issue de la session de vote qui s'est achevée samedi 26 juin, toutes les résolutions ont été adoptées à une large majorité, avec des taux de participation atteignant fréquemment 80%.

Dans son discours d'ouverture, Gérard Vuidepot, Président de la MNH et du groupe, a rappelé combien il était important de préserver la dimension à la fois active et participative de cette 61e assemblée générale.

## UN CONTEXTE PARTICULIER

Gérard Vuidepot est ensuite revenu sur les spécificités du contexte actuel du monde hospitalier. La pression sanitaire s'allège depuis quelques semaines, mais les professionnels sont épuisés par des mois de prise en charge des malades atteints du Covid-19. C'est aujourd'hui et dans les semaines à venir que les effets sur leur santé risquent de se manifester.

D'autres évolutions politiques sont également à souligner. Début janvier, une nouvelle étape dans la réforme 100 % Santé a été franchie avec les prothèses auditives.

Il faut observer que l'impact sur les dépenses pour les mutuelles n'est pas neutre, comme l'avaient annoncé le Ministre de la santé et la FNMF.

Par ailleurs, la mise en place de la taxe Covid-19 a été directement supportée par les adhérents des mutuelles, ce qui constitue une mesure profondément injuste..

Autre élément d'actualité, le projet de loi « Générations solidaires » devrait être présenté en juillet 2021 en Conseil des ministres, et viendra concrétiser le virage domiciliaire de la gestion du grand âge. Un service autonomie devrait ainsi être créé.

Dans l'environnement mutualiste, la multiplication et la diversification des acteurs en présence - mutuelles, assureurs, institutions de prévoyance - renforcent la confusion et affaiblissent la vision mutualiste. La concurrence reste forte et provoque des regroupements.

Enfin il faut évoquer la mise en place de la Protection sociale complémentaire (PSC) dans la Fonction publique qui va également engendrer des changements importants, pour ne pas dire des bouleversements. Il convient, de fait, qu'il faille s'attendre et se préparer à la nécessité de nouveaux partenariats.

## UN CADRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER À CONSOLIDER POUR LA MNH

C'est pour faire face à ce contexte de durcissement que la MNH s'est engagée dans un vaste plan de relance de l'activité des mutuelles qui vise à la fois conquête et fidélisation. L'objectif consiste à contrer la chute des effectifs mutualistes en activant plusieurs leviers :

- Proposer de nouvelles offres de santé beaucoup plus attractives en ce qui concerne les tarifs et en premier lieu à destination du jeune public hospitalier
- Supprimer l'inclusion de certaines prestations prévoyance (prestations maintien de salaires et l'offre Prévoyance en inclusion)
- Récompenser la fidélité de manière plus lisible et plus équitable
- Réviser les cotisations des futurs et des nouveaux retraités afin d'avoir une convergence des tarifs
- Rénover l'offre Prévoyance avec l'objectif de développer les produits Prévoyance de la mutuelle MNH Prévoyance
- Créer une offre adaptée aux besoins des médecins
- Inclure le remboursement de l'homéopathie et de consultations Psychologue
- Préparer les mutuelles au dossier PSC

*« Cette période est importante pour l'avenir de nos mutuelles, et nécessite un engagement sans faille de votre part, sur lequel je sais pouvoir compter ! »*

**Gérard Vuidepot, Président de la MNH.**

---

# MNH

---

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À HUIS CLOS DU 13 JUILLET 2020

Approuvé à 94,19%

## RAPPORT DE GESTION MNH 2020 ET APPROBATION DES COMPTES MNH

Benoit Fraslin, vice-président en charge des affaires financières et prudentielles, livre une analyse des résultats de la MNH en 2020 et observe :

- Une quasi-stabilité des cotisations, avec une baisse de 1 % de leur nombre et de leur volume
- La poursuite de l'inflexion du nombre d'adhérents, qui confirme la nécessité du plan de relance présenté lors des assemblées générales

Benoit Fraslin insiste sur l'impact de la crise sanitaire sur le résultat du Groupe. Il souligne toutefois qu'il est nettement plus favorable qu'en 2019 (+ 29 millions d'euros entre 2019 et 2020), malgré la dépréciation des actifs nehs développement. Le compte de résultat fait aussi apparaître une baisse de 3 millions d'euros des frais de fonctionnement, liée à l'absence de déplacements des équipes du réseau commercial durant la crise sanitaire.

Il pointe également que la part des actifs stratégiques ne dépasse pas le seuil de 50 %, ce qui confirme que les fonds mutualistes et les réserves sont sécurisés. Le ratio de solvabilité s'élève à 180 %, ce qui situe la MNH au même rang que les principaux concurrents sur le marché.

Le Cabinet Grand Thornton valide les comptes, selon la formule consacrée, « sans réserve ».

**Le rapport de gestion est approuvé par 88,39 % et les comptes sont approuvés par 89,03% des votants.**

Les échanges se poursuivent sur la question de l'évaluation des actifs. Benoit Fraslin explique qu'elle s'appuie sur des expertises externes et internes. Il ajoute qu'une dépréciation d'actif ne constitue pas une perte définitive puisqu'elle ne représente qu'une valeur à un moment précis, qui pourra être réévaluée en cas de cession.

## RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES

Approuvé à 89,03%

## RAPPORT SUR L'AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 MNH

Approuvé à 89,03%

## PROJET DE DÉLÉGATION DE POUVOIR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA DÉTERMINATION DES TAUX OU MONTANTS DE COTISATIONS ET PRESTATIONS

Approuvé à 89,68%

## RAPPORT SUR LA NOUVELLE OFFRE SANTÉ MNH – CRÉATION DE LA GAMME MNH ESSENTYA POUR LES ACTIFS

Au cours de la présentation de son rapport, Jean-Pascal Pradel, premier vice-président MNH, a commencé par rappeler les raisons à l'origine de la création de la nouvelle offre Santé de la MNH :

- La cherté des offres MNH pénalise la mutuelle depuis près de dix ans, et est continuellement pointée par les adhérents et prospects.
- Les offres MNH ne répondent plus aux besoins des jeunes actifs.
- La prévoyance en inclusion altère la souscription à cette offre.

Face à ces défis, la gamme MNH Essentya aura pour objectif d'attirer et de fidéliser les actifs et jeunes actifs, afin de rééquilibrer le portefeuille des adhérents. Cet atout est essentiel pour assurer la solidarité intergénérationnelle. Précision importante : les adhérents aux garanties MNH Evolya pourront migrer vers les nouveaux produits MNH Essentya.

### Chiffres clés

- 51 % des démissionnaires sont âgés de 21 à 40 ans
- 58,3 ans : c'est la moyenne d'âge des adhérents MNH (mai 2021)
- + de 100 000 adhérents perdus en 5 ans

### Quels sont les principes de la gamme MNH Essentya ?

La gamme MNH Essentya n'inclut pas la Prévoyance pour assurer un effet de levier sur le prix, et augmenter la lisibilité et l'attractivité de cette offre. Elle s'inscrit ainsi en concordance avec la plupart des offres concurrentes. Elle ouvre aussi la voie aux offres qui seront à créer pour se mettre en conformité avec la PSC, qui prévoit notamment la séparation des couvertures Santé et Prévoyance. À terme, cette désinclusion permettra également d'étoffer la gamme de produits Prévoyance de la MNH.

L'indice sinistre/prime de la gamme MNH Essentya est volontairement dégradé par rapport à la gamme MNH Evolya pour proposer un prix plus compétitif.

L'homéopathie est proposée dans toutes les garanties santé à partir du niveau 2 et tous les adhérents peuvent bénéficier de la prise en charge de séances chez un psychologue.

### Que comprend la gamme MNH Essentya ?

La gamme MNH Essentya comporte trois niveaux de couverture : MNH Essentya Primo, MNH Essentya 1 et MNH Essentya 2. Ils correspondent aux trois premiers niveaux de la gamme existante MNH Evolya, en dehors des allocations complémentaires et de la prévoyance en inclusion. Les allocations « naissance » et « mariage » seront ajoutées aux trois niveaux de la nouvelle garantie. Les produits MNH Evolya 3 et MNH Evolya 4 sont maintenus.

#### Un exemple de cotisation plus attractive

La cotisation d'une aide-soignante âgée de 18 ans, célibataire sans enfant, baissera de 57 % en passant de MNH Evolya Primo à MNH Essentya Primo et s'élèvera à 4,69 euros/mois.

**Approuvé à 69,03 %** lors du vote à l'issue de l'AG, le lancement de la gamme MNH Essentya démarrera au 1er septembre 2021. À compter de cette date,

les trois premiers niveaux de la gamme MNH Evolya ne seront plus commercialisés auprès des nouveaux adhérents. Ils pourront toutefois être conservés par les adhérents qui avaient opté pour cette formule en amont. Les adhérents en MNH Evolya pourront par ailleurs choisir de migrer vers un autre niveau de couverture au sein de la gamme MNH Evolya. Il est en effet indispensable de proposer toutes les formules possibles afin de garantir le maintien de nos adhérents au sein de la MNH. Ces derniers auront néanmoins la possibilité de modifier leur choix pour rejoindre la nouvelle gamme, même s'il ne s'agit pas d'un objectif. Dans ce cas, ils perdront le bénéfice des allocations complémentaires et de la prévoyance en inclusion. Ils retrouveront l'essentiel de ces garanties en souscrivant aux nouveaux produits de prévoyance MNH Maintien de salaire et MNH Capital Décès.

Le taux de cotisations reversé par la MNH à MNH Prévoyance au titre des allocations vie passera de 1,80 % à 1,20 % à compter du 1er janvier 2022.

### RAPPORT SUR LE DISPOSITIF DE FIDÉLISATION DES RETRAITES

Le conseil d'administration propose différentes actions pour corriger l'écart de cotisation grandissant entre les gammes dédiées aux actifs et aux seniors. L'objectif majeur consiste à fidéliser les adhérents retraités et baisser le taux d'attrition du portefeuille au moment du passage à la retraite. Cette proposition est approuvée par 72,26 % des votants.

### Les leviers d'action proposés

La gamme MNH Evolya Seniors s'enrichit d'un premier niveau de garantie, nommé MNH Evolya Seniors 1. Il comprend la prise en charge du ticket modérateur et, en tant que contrat responsable, il couvre les garanties prévues dans le cadre du dispositif 100% Santé sur les paniers dentaire, optique et audiology. Il inclut la dépendance pour la prévoyance, les services MNH Présence et Ligne claire, et les allocations mariage et obsèques. Le niveau actuellement nommé MNH Evolya Seniors 1 devient MNH Evolya Seniors 1+.

La gamme MNH Essentya Seniors s'enrichit d'un niveau de couverture équivalent, qui se nomme MNH Essentya seniors 1. Il se différencie de MNH Evolya seniors 1 du fait qu'il n'inclut pas la partie dépendance de la Prévoyance. Le niveau actuellement nommé MNH Essentya Seniors 1 devient MNH Essentya Seniors 1+.

Le niveau de cotisations sera également ajusté pour réduire les écarts tarifaires entre les gammes "actifs" et "retraités" et fluidifier le parcours de

l'adhérent lors de son passage à la retraite. Ainsi, à partir de 65 ans, le tarif pour un actif va augmenter légèrement tandis que celui des seniors va baisser, afin d'atteindre une convergence des prix autour des 70 ans de l'adhérent. Le mode de calcul des règles de cotisations des garanties seniors sera aligné sur celui des actifs et appliquera un taux propre à chaque âge.

Le coût annuel de cette mesure est estimé à 350 000 euros pour la MNH.

**Convergence bénéfique**  
**13 235 adhérents retraités âgés de 56 à 64 ans verront leur cotisation baisser grâce à la mise en place de la convergence des tarifs des gammes seniors et actifs. Pour 2 380 d'entre eux, la baisse dépassera 5 euros par mois.**

Lors des sessions de questions-réponses, Jean-Pascal Pradel rappelle que la MNH à travers son comité de gestion «À cœurs ouverts» prendra à sa charge les hausses des adhérents bénéficiant actuellement d'un dispositif de minoration de cotisations pour faibles revenus. Elles se feront automatiquement.

Il souligne aussi que les retraités âgés de plus de 65 ans qui souhaitent conserver leur contrat « actifs » ne bénéficient pas des garanties auxquelles ils pourraient prétendre avec un contrat « retraités », et les incite à opérer le changement.

## **RAPPORT SUR LA RÉACTIVATION DU DISPOSITIF DE BONIFICATION À L'ANCIENNETÉ**

Les règles de bonification à l'ancienneté sont aujourd'hui trop complexes et s'avèrent peu lisibles par les adhérents. En outre, elles bénéficient principalement aux adhérents très anciens et excluent les plus récents.

Le conseil d'administration propose de rétablir des règles plus équitables auprès de l'ensemble des adhérents. Il souhaite ainsi utiliser ce système de bonification comme un véritable outil de fidélisation. In fine, l'objectif principal consiste à rendre plus lisibles et compréhensibles les règles de bonification, pour en faire un levier de communication plus puissant.

**74,19 % des votants ont approuvé cette proposition** tout en faisant en sorte que l'ensemble des adhérents de la MNH puissent bénéficier d'une bonification à l'ancienneté. Ainsi, les jeunes adhérents bénéficieront d'une bonification à compter de la troisième année d'ancienneté.

**50 % des adhérents quittent la MNH entre la première et la cinquième année d'adhésion**  
**Pour 8 000 adhérents actuels, la hausse de cotisation mensuelle atteindra 5 euros : des solutions pourront être trouvées pour les adhérents les plus démunis.**

## **RAPPORT SUR LA PRISE EN CHARGE DE CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES**

La crise sanitaire a lourdement impacté la santé psychologique des Français, et des soignants en particulier. Ce sujet s'est imposé au rang des préoccupations majeures à l'échelle nationale, et le conseil d'administration de la MNH propose de répondre à ce besoin de soutien psychologique. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du service d'écoute psychologique dédié aux soignants, disponible 24h/24 et 7/7, mis en place par la MNH durant le confinement.

Par ailleurs, la MNH prendra en charge jusqu'à quatre consultations auprès d'un professionnel de la santé psychologique par an, dans la limite de 60 euros par séance. Cette mesure sera effective dès le 1er juillet 2021, avec effet rétroactif au 22 mars 2021, et s'appliquera jusqu'à fin décembre 2021. Elle sera accessible à l'ensemble des adhérents et bénéficiaires de contrats MNH, collectifs et individuels. Le remboursement s'effectuera sur présentation de factures acquittées.

Le coût est estimé entre 2,2 et 6,9 millions d'euros, un calcul qui se base sur un taux de recours entre 2,1 et 4,9%. Ce dispositif pourra être réévalué fin 2021 pour envisager sa reconduction.

**À l'issue de l'Assemblée Générale, 95,48% des votants se sont déclarés favorables à cette nouvelle prise en charge.**

## **RAPPORT SUR LA CRÉATION D'UN FORFAIT HOMÉOPATHIE**

Le conseil d'administration propose d'intégrer un nouveau forfait « homéopathie » dans toutes les garanties santé MNH, sans impact sur le montant de cotisation des adhérents.

Ce forfait s'appliquera à partir du niveau 2 des garanties MNH Evolya, MNH Evolya M, MNH Essentya, MNH Evolya et MNH Essentya Seniors, MNH Libéraux de santé et MNH Mediceo. Il atteindra 20 €/an pour le niveau 2, 30 €/an pour le niveau 3 puis 40 €/an pour le niveau 4.

Le surcoût total annuel pour la MNH serait de 277 k€, toutes garanties et tous niveaux confondus.

**84,52% des votants approuvent cette proposition.**

## RAPPORT SUR LA CRÉATION DE L'OFFRE MNH MEDICEO

Destinée aux médecins hospitaliers, la nouvelle offre MNH Mediceo Santé a pu être précisément définie après une phase pilote de commercialisation menée en 2020. L'enjeu consistait à bâtir une offre adaptée à leurs attentes spécifiques, et à atteindre ce public jusqu'à présent peu adhérent à la MNH, sauf pour la couverture de leurs proches.

L'offre MNH Mediceo s'inscrit dans la stratégie affinitaire développée par la MNH et MNH Prévoyance depuis 2019.

**La création de la gamme MNH Mediceo Santé est approuvée à hauteur de 87,74 % des votes exprimés.**

MNH Mediceo Santé comprend cinq niveaux de prestations, et apporte une couverture équivalente à celles de l'offre MNH Evolya, avec un niveau de cotisations moins élevé. En effet, les ratios sinistre/prime (S/P) sont meilleurs que ceux de la gamme MNH Evolya puisque les médecins hospitaliers ont tendance à pratiquer l'autodiagnostic et à bénéficier de la gratuité de soins entre confrères. L'offre MNH Mediceo intégrera également une gamme prévoyance pour les accidents de la vie, dont le risque est porté par MNH Prévoyance, et l'Incapacité/Invalidité/Décès. La garantie Accidents de la vie couvrira l'adhérent médecin hospitalier, et éventuellement sa famille, en cas d'accident entraînant soit une incapacité d'au moins 5 %, soit un décès. La garantie Incapacité/Invalidité/Décès est un produit essentiel à proposer aux médecins, qui s'équipent en priorité sur ce sujet.

**81,98% des votants sont favorables à la création de cette gamme.**

Après une première phase d'expérimentation, et devant l'écho favorable reçu auprès des médecins, cette offre va être plus largement déployée. Elle répondra aussi aux enjeux de la PSC puisque les médecins seront intégrés dans cette réforme.

### Une expérimentation prometteuse

82 adhésions à MNH Mediceo Santé ont été enregistrées en 2020 lors de la phase expérimentale, soit 72 % de l'objectif fixé. En 2021, 49 adhésions ont été souscrites en quatre mois, un résultat qui laisse espérer un dépassement des objectifs fixés sur l'année.

## RAPPORT SUR RATIFICATION DES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT L'INCLUSION D'UNE GARANTIE D'ASSISTANCE À CERTAINES GARANTIES PROPOSÉES PAR INTER MUTUELLE ASSISTANCE

Approuvé à 93,55%

## RAPPORT SUR LES MODIFICATIONS DES STATUTS SUR LES MODIFICATIONS STATUTAIRE LIÉES À LA MISE EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION

Approuvé à 91,61%

## RAPPORT SUR LES MODIFICATIONS DES STATUTS SUR LA SUPPRESSION DE LA RÉFÉRENCE À LA GESTION DU RÉGIME OBLIGATOIRE

Approuvé à 92,26%

## RAPPORT SUR LES MODIFICATIONS DES STATUTS SUR LES MODIFICATIONS LIÉES À LA CRÉATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION NEHS DÉVELOPPEMENT

Approuvé à 90,32%

## RAPPORT SUR LES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT MUTUALISTE SUR LES MODIFICATIONS LIÉES À LA MISE EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION

Approuvé à 94,19%

## RAPPORT SUR LES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT MUTUALISTE SUR LES MODIFICATIONS LIÉES À LA MISE EN CONFORMITÉ AVEC LES RECOMMANDATIONS DE L'ACPR ET DU MÉDIATEUR

Approuvé à 94,19%

## RAPPORT SUR LES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT MUTUALISTE SUR LES MODIFICATIONS DE MISE EN COHÉRENCE DU RÈGLEMENT MUTUALISTE CONCERNANT LA NOUVELLE GESTION DES SAISINES DU MÉDIATEUR

Approuvé à 94,84%

## **RAPPORT D'ACTION SOCIALE**

Jean-François Amadou, membre du comité de coordination, annonce l'allocation d'un budget pour la création d'un prêt étudiant au 1er juin 2021. Ce prêt peut atteindre 2 000 euros remboursables sur 48 mois, avec 24 mois de report possible. Il s'adresse aux étudiants en IFSI, IFAS et IED. Il a été conçu avec la BFM et, dans le cadre de l'action sociale MNH, les intérêts sont pris en charge. Actuellement en phase de test, il pourra être proposé à toutes les écoles paramédicales et sociales dans les prochains mois.

**Ce rapport est approuvé à 94,19%.**

## **RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU 3E TIERS RENOUELABLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les onze sièges d'administrateurs à pourvoir l'ont été dès le 1er tour des élections et 6 suppléants ont été élus. La liste des administrateurs et suppléants élus est présentée.

155 suffrages valides ont été exprimés. Les nouvelles règles de respect de la parité étaient, cette année, opposables au 1/3 renouvelable du conseil d'administration. Sur 21 candidats, 9 femmes et 12 hommes se sont présentés. Cet objectif a parfaitement été atteint permettant aujourd'hui à la MNH de respecter pleinement la loi sur ce sujet.

---

# MNH PRÉVOYANCE

---

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À HUIS CLOS DU 13 JUILLET 2020

Approuvé à 92,79%

## RAPPORT DE GESTION 2020

Approuvé à 92,79%

## PRÉSENTATION DES COMPTES MNH PRÉVOYANCE

En 2020, Benoit Fraslín confirme la tendance amorcée par MNH Prévoyance concernant la baisse du nombre de cotisants, qui passe de 442 000 à 381 000. Le plan de redressement qui s'appuie notamment sur la désinclusion vise ainsi à porter le développement commercial des contrats de Prévoyance de manière autonome.

55 millions de cotisations nettes ont été émises, et les contrats MNH Obsèques et MNH Accident+ ont augmenté, de 13 000 à 15 000. Le compte de résultat affiche une hausse notable de 33 millions par rapport à 2019, grâce à l'intégration des résultats exceptionnels qui neutralise la dépréciation. Le ratio de solvabilité s'élève à 363 % en 2020, supérieur aux attendus sur les produits de Prévoyance qui se situent autour de 300 %.

Le commissaire aux comptes du Groupe Y Nexia valide les comptes, selon la formule consacrée, « sans réserve ».

**90,99% des votants valident les comptes.**

## RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Approuvé à 91,89%

## RAPPORT SUR L'AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 MNH PRÉVOYANCE

Approuvé à 90,09%

## RAPPORT SUR LA CRÉATION DES NOUVEAUX PRODUITS PRÉVOYANCE CAPITAL DÉCÈS ET MAINTIEN DE SALAIRE

Les deux nouvelles offres MNH Prévoyance sont présentées par Isabelle Gérard, première vice-présidente MNH Prévoyance. Elles apportent aux adhérents hospitaliers une garantie MNH Capital Décès et MNH Maintien de salaire. Elles visent à compenser la suppression des allocations complémentaires et de la prévoyance en inclusion en rapport avec la nouvelle garantie santé MNH Essentya. Affirmer le positionnement affinitaire de la MNH et préserver son avantage tarifaire demeure un objectif prioritaire. Ces deux nouvelles offres s'inscrivent pleinement dans le cadre du plan de relance des mutuelles.

**Leur création est approuvée par 77,48% des votants.**

Ces garanties pourront être proposées dès le 1er septembre 2021.

### Le produit MNH Capital Décès

Simple et lisible, la garantie MNH Capital décès comporte sept paliers qui s'échelonnent de 20 000 à 200 000 euros. Elle est réservée aux adhérents hospitaliers actifs et retraités et s'adapte ainsi à leur diversité de profils et à leurs besoins évolutifs en cours de carrière.

Le capital est doublé et le délai d'attente d'un an est supprimé en cas de décès accidentel. Il est servi jusqu'au 31 décembre de l'année au cours de laquelle l'Adhérent atteint son 75e anniversaire et pourra être versé par anticipation en cas d'invalidité totale définitive toutes causes de l'assuré (ITD).

Les caractéristiques de cette offre viennent répondre aux critiques reçues par la MNH sur les montants trop faibles du Capital décès prévu en inclusion. Ce produit, au tarif compétitif face à la concurrence, permet également à la MNH de se préparer à la réforme PSC.



### Chiffre clé

1,44 euro de cotisation par mois. C'est ce que paiera un jeune agent de 30 ans qui souscrit un capital de 20 000 euros.

#### Le produit MNH Maintien de salaire

Accessible aux adhérents âgés de moins de 67 ans, l'offre MNH Maintien de salaire se compose d'une garantie socle et de deux options : maintien des primes et capital forfaitaire invalidité. La garantie socle « Maintien de Salaire » n'est pas tributaire d'une déclaration de bonne santé, néanmoins l'Adhérent ne peut pas être admissible s'il est en arrêt de travail au moment de l'adhésion. L'absence de questionnaire médical vient faciliter l'accès à ce produit et ce critère répond aussi à la demande de souplesse des adhérents.

Les options quant à elles présentent de simples déclarations de bonne santé suivies d'un questionnaire médical si nécessaire. Cela permet à MNH Prévoyance de se protéger du risque avéré.

La garantie MNH Quiétude sera prochainement évaluée. Dans l'immédiat, cette garantie, sans être systématisée, peut continuer à être proposée afin de permettre à un adhérent de rester à la MNH lorsque ce dernier le désire.

Dans le cadre des prestations Maintien de salaire et Maintien des primes, le versement des indemnités journalières peut aller jusqu'à 1095 jours. Quatre montants de capital forfaitaire invalidité sont proposés à l'adhésion, de 20 000 à 80 000 euros.

#### RAPPORT SUR LA CRÉATION DE L'OFFRE MNH MEDICEO ACCIDENT DE LA VIE

Approuvé à 84,68%

#### PROJET DE DÉLÉGATION DE POUVOIR DE L'AG AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA DÉTERMINATION DES TAUX OU MONTANTS DE COTISATIONS ET PRESTATIONS

Approuvé à 86,49%

#### RAPPORT SUR LES MODIFICATIONS DES STATUTS SUR LES MODIFICATIONS STATUTAIRES LIÉES À LA MISE EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION

Approuvé à 90,09%

#### RAPPORT SUR LES MODIFICATIONS DES STATUTS SUR LES MODIFICATIONS LIÉES À LA CRÉATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION NEHS DÉVELOPPEMENT

Approuvé à 88,29%

#### RAPPORT SUR LES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT MUTUALISTE SUR L'INTÉGRATION DES GARANTIES MNH ESSENTYA PRIMO, 1 ET 2, MNH EVOLYA PRIMO ET 1, MNH ESSENTYA SENIOR 1 (NOUVELLE GARANTIE), MNH EVOLYA SÉNIOR 1 (NOUVELLE GARANTIE) AU SEIN DES GARANTIES OUVRANT DROITS AUX ALLOCATIONS NAISSANCE, ADOPTION ET MARIAGE ET L'INTÉGRATION DE LA GARANTIE MNH MEDICEO 1 À 4 AU SEIN DES GARANTIES OUVRANT DROITS AUX ALLOCATIONS NAISSANCE ET ADOPTION

Approuvé à 81,98%

#### RAPPORT SUR LES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT MUTUALISTE SUR LES MODIFICATIONS LIÉES À LA MISE EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION

Approuvé à 89,19%

#### RAPPORT SUR LES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT MUTUALISTE SUR LES MODIFICATIONS DES ANNEXES AU RÈGLEMENT MUTUALISTE LIÉES À LA MISE EN CONFORMITÉ AVEC UNE RECOMMANDATION DU MÉDIATEUR

Approuvé à 90,09%

#### RAPPORT SUR LES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT MUTUALISTE SUR LES MODIFICATIONS DE MISE EN COHÉRENCE DU RÈGLEMENT MUTUALISTE ET DE SES ANNEXES CONCERNANT LA NOUVELLE GESTION DES SAISINES DU MÉDIATEUR

Approuvé à 90,09%

#### RAPPORT D'ACTION SOCIALE

Approuvé à 92,79 %

---

# GROUPE

---

## RAPPORT DE GESTION DU GROUPE 2020 ET APPROUVÉ DES COMPTES COMBINÉS

Benoit Fraslín présente le résultat du Groupe et sa décomposition, notamment la baisse du chiffre d'affaires, impacté par la crise sanitaire. Il insiste toutefois sur l'évolution du périmètre du Groupe entre 2019 et 2020 : la variation s'explique à la fois par la perte liée au titre Rallye en 2019, et la plus-value liée à la cession d'ITL en 2020. À périmètre constant, la baisse du chiffre d'affaires est limitée et s'élève à 44,5 millions d'euros, soit 3,8 %. Le ratio de solvabilité du Groupe passe de 133 à 141 %, en hausse de 7,6 points.

Le résultat opérationnel reste stable et est favorable sur les assurances Santé et Prévoyance. En revanche, les activités Banque et Services accusent une baisse. La cession d'ITL et la chute de l'activité de la BFM, impactée par la crise Covid-19, expliquent notamment la diminution de 110 millions d'euros du chiffre d'affaires de la Banque. Le chiffre d'affaires des Services diminue de 28 millions d'euros, marqué par le recul de l'ensemble des activités lié à la crise sanitaire.

Les commissaires aux comptes du cabinet Emargence valident les comptes, selon la formule consacrée, « sans réserve ».

**Le rapport de gestion du groupe est validé par 81,94 % et les comptes combinés par 83,87 % des votants.**

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA BFM

Hubert Garrigue Guyonnaud, président de la Banque française mutualiste (BFM), entame sa présentation en rappelant que la MNH a investi dans la BFM depuis trente-cinq ans (à hauteur de 5 % des parts sociales en 1985 lors de la création de la Banque) et de façon importante depuis sept

ans. Il souligne que cette banque a été fondée par des mutuelles de la fonction publique : vingt-cinq acteurs se trouvent aujourd'hui autour de la table, parmi lesquels la MNH est très nettement majoritaire (63% des parts répartis entre la MNH et MNH Prévoyance).

Depuis sa création, la BFM a toujours dégagé un résultat positif. Dans le cadre de son fonctionnement coopératif, ses résultats sont quasiment systématiquement réinvestis et augmentent les fonds propres de la banque. Pour porter son développement, la BFM et la MNH mettent en œuvre des actions croisées pour associer une prestation bancaire de qualité à des produits de mutuelle et de prévoyance.

En 2020, la BFM affiche un résultat net positif, qui s'élève à 23 millions d'euros, alors que cette année aurait dû voir chuter les résultats de 12 à 13 millions d'euros, conséquence de la baisse d'activité bancaire liée à la crise sanitaire. En effet, les Français ont moins eu recours au crédit consommation, les agences bancaires de la Société Générale ont été fermées, et les dépôts sur livrets ont augmenté. Les résultats positifs obtenus proviennent de la cession d'ITL, filiale de BFM spécialisée dans la location de véhicules utilisés par les collectivités territoriales. Sa cession a rapporté une plus-value supérieure de 10 millions d'euros à sa valeur initiale.

*« La BFM donne des résultats positifs, tant sur les plans financiers que qualitatifs. Des projets de développement sont en cours et prometteurs, tels que l'assurance emprunteur. Nous pouvons affirmer qu'investir dans la BFM était un bon choix »*

**Gérard Vuidepot, Président de MNH.**

---

## CONCLUSION

---

Gérard Vuidepot revient sur les principales mesures annoncées dans le cadre du plan de relance des mutuelles. Dans le dossier PSC à venir, il souligne l'attachement à l'équité de traitement et à la solidarité intergénérationnelle de la MNH. Il en appelle aussi à l'engagement des délégués et à leur vigilance sur la protection du modèle mutualiste dans lequel s'inscrit l'action de la MNH.

